

Vionnaz, Revereulaz, Vouvry et Port-Valais

**Indications pour toute réservation des églises catholiques  
du secteur Haut-Lac – Cérémonies de funérailles**

Les paroisses du Haut-Lac mettent volontiers à disposition une église, aux conditions suivantes :

1. Toute demande pour une cérémonie de funérailles ou un hommage à un défunt est faite **aux prêtres de la paroisse / du secteur.**

*Coordonnées des prêtres :*

*Père Innocent Baba Abagoami      079 537 85 48      [ajuikb2007@gmail.com](mailto:ajuikb2007@gmail.com)  
Père Joseph Akuamoah Boateng      078 234 35 35      [joeakuboa@yahoo.co.uk](mailto:joeakuboa@yahoo.co.uk)*

2. **Un des sacristains de notre secteur est présent** pour ces cérémonies, avant et tout au long de la célébration.

**Lui seul est habilité à manipuler les éléments techniques de l'église** (lumières, sonos...) et **donne l'autorisation d'accès à la sacristie**

*Vous devez vous assurer qu'il a été averti par le prêtre et si cela n'a pas été fait, prendre impérativement contact avec lui dès que possible afin de le consulter.*

*Coordonnées des sacristains de nos paroisses*

***pour l'église de Vionnaz :** Jean-Paul Angeloz, 079 676 75 50, [jean.paul.angeloz@bluewin.ch](mailto:jean.paul.angeloz@bluewin.ch)*

***pour l'église de Vouvry :** Bernard Conus, 079 222 23 72, [bernard.conus@gmail.com](mailto:bernard.conus@gmail.com)*

***pour les églises de Port-Valais :** Michel Derivaz, 079 204 45 09, [derivaz.m@netplus.ch](mailto:derivaz.m@netplus.ch)*

3. Les organistes et les chœurs ne sont pas obligatoires, ses prestations sont laissées au libre choix des familles.

Si elles le souhaitent, les prêtres fourniront les contacts et les options chœur et organiste, afin que les familles puissent les contacter directement.

4. Pour les rares cas où la célébration n'est pas faite par les prêtres du secteur, la paroisse ou le célébrant informera la famille en particulier sur le point 2 pour lequel des frais seront facturés. Libre à la paroisse ou au célébrant de facturer ceux-ci à la famille ou pas.

5. Respect du matériel mis à disposition. Nous vous prions de traiter avec précaution le mobilier liturgique (bancs...) et de le remettre en place s'il a été déplacé.

**NB :** s'informer et respecter les mesures sanitaires en vigueur selon la situation sanitaire.